

Número de Révision: 005.0 Date de sortie: 05/20/2016

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de LOCTITE EA 3463 known as LOCTITE

l'article: FM METAL MAGIC 40Z EN

Type de produit: Bâtonnet d'époxyde Restriction Non identifié

d'utilisation: Raison sociale:

Henkel Canada Corporation 2515 Meadowpine Boulevard

2515 Meadowpine Boulevard Mississauga, Ontario L5N 6C3 Numéro IDH: 209681

numéro d'item 98853 Région: Canada

Votre contact:

Téléphone: (905) 814-6511

MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center

1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711 TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC 1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887

Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

	VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
DANGER:	PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE.	
	PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE.	
	PROVOQUE DES LESIONS OCULAIRES GRAVES.	
	PEUT IRRITER LES VOIES RESPIRATOIRES	

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
IRRITATION CUTANEE	2
LESIONS OCULAIRES GRAVES	1
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1
TOXICITE SPECIFIQUE POUR UN ORGANE CIBLE - EXPOSITION UNIQUE	3



Conseils de prudence

Prévention: Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Laver soigneusement la zone

affectée après la manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants

de protection/un équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS

D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Si vous ressentez des malaises, communiquer avec un CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou

d'éruption cutanée : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés.

Stockage: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder

sous clef.

Élimination: Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux,

nationaux, provinciaux et locaux.

Numéro IDH: 209681 Nom du produit: LOCTITE EA 3463 known as LOCTITE FM METAL MAGIC 40Z EN

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*	
talc (Mg3H2(SiO3)4)	14807-96-6	30 - 60	
Fer	7439-89-6	10 - 30	
Résine époxyde	Propriété	10 - 30	
Verre aux oxydes, produits chimiques	65997-17-3	10 - 30	
Polymercaptan de polyéther	Inconnue	5 - 10	
Aminophénol substitué	Propriété	5 - 10	
Silice fumée traitée	67762-90-7	1 - 5	
Quartz (SiO2)	14808-60-7	0.1 - 1	

^{*} Le pourcentage exact est un secret commercial. La plage de concentration est fournie pour aider les utilisateurs afin d'assurer des protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation: Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration

artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler un

médecin.

Contact avec la peau: Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est

disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Appeler un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation. Bien nettoyer les chaussures

avant de les réutiliser.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.

Ingestion: NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait

enjoint de le faire. Ne jamais rien donner oralement à une personne

inconsciente. Appeler un médecin.

Symptoms: Voir la section 11.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de

carbone.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de

protection telle qu'une tenue de nettoyage.

Feu inhabituel ou risques d'explosion: En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

Les conteneurs clos sont susceptibles de se briser (en raison de la pression

accumulée) en cas d'exposition à une chaleur extrême.

Produit ou gaz issus de la combustion:

Oxydes de carbone. Oxydes de soufre. Composés halogénés. Fumées

d'oxyde de métal. Vapeurs irritantes.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement: Ne pas laisser le prodxuit entrer dans les égoûts ou les voies d'eau.

Méthodes de nettoyage: Enlever toute source d'ignition. Evacuer et aérer la zone d'écoulement du

produit; endiguer l'écoulementafin d'éviter toute pénétration des canalisations d'eau; porter deséquipements complets de protection pour le nettoyage. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler autant de matériau que possible. Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux, la peau et

les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la

manutention. Garder le récipient fermé. Consulter la section 8.

Stockage: Pour un entreposage sans risque, entreposer à des températures égales ou

inférieures à 32 °C (89.6 °F)

Garder le contenant hermétiquement fermé et dans un lieu frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Entreposer loin des sources de chaleur, d'étincelles, de flammes ou autres d'inflammation. Protéger contre la

lumière solaire.

Pour tout renseignement sur la durée de conservation du produit, communiquer avec le Canada Customer Service de Henkel au 800-263-5043.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
talc (Mg3H2(SiO3)4)	2 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	20 MPPCF TWA 2.4 MPPCF TWA Respirable. 0.1 mg/m3 TWA Respirable. 0.3 mg/m3 TWA poussière totales	Rien	50 ppm
Fer	Rien	Rien	Rien	Rien
Résine époxyde	Rien	Rien	Rien	Rien
Verre aux oxydes, produits chimiques	0.2 FIBERS/CM3 TWA Fibre 10 mg/m3 TWA Poussière inhalable 1 FIBERS/CM3 TWA Fibre 3 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 1 FIBERS/CM3 TWA Fibre 5 mg/m3 TWA Fraction inhalable. 1 FIBERS/CM3 TWA Fibre	15 mg/m3 TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien
Polymercaptan de polyéther	Rien	Rien	Rien	Rien
Aminophénol substitué	Rien	Rien	Rien	Rien
Silice fumée traitée	10 mg/m3 TWA Poussière inhalable 3 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	15 mg/m3 TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien
Quartz (SiO2)	0.025 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	0.3 mg/m3 TWA poussière totales 2.4 MPPCF TWA Respirable. 0.1 mg/m3 TWA Respirable.	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permissibles.

Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré approuvé

NIOSH s'il y a possibilité de dépasser les limites d'exposition établies.

Protection des yeux: Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral.

Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage

oculaire d'urgence doivent être disponibles.

Protection de la peau: Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y

compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau. Gants de néoprène, butyl-caoutchouc ou nitrile.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique: Mastic

Couleur: Métallique, Noir Mercaptan, Sulfur Odeur: Seuil de détection d'odeur: Non disponible Non applicable Valeur pH: Valeur pH: Non applicable Indéterminé Pression de vapeur: Point / zone d'ébullition: Non disponible Non applicable Point/domaine de fusion:

Gravité spécial: 2.247

Densité de vapeur: Non applicable Point d'éclair: Non disponible Inflammable/Limites inférieures d'explosion: Non applicable Inflammable/Limites supérieures d'explosion: Non applicable Température d'auto-inflammation: Non applicable Inflammabilité: Non applicable Taux d'évaporation: Non applicable Solubilité dans l'eau: Insoluble Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non disponible **Teneur VOC:** < 1 % Viscosité: Non disponible Température de décomposition: Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.

Réactions dangereuses: Néant dans des conditions normales de traitement.

Produits de décomposition

dangereux:

Oxydes de carbone. Oxydes de soufre. Composés halogénés. Fumées d'oxyde de métal.

Vapeurs irritantes.

Produits incompatibles: Non identifié.

Réactivité: Non disponible

Conditions à éviter: Températures élevées. Protéger contre la lumière solaire. Chaleur, flammes, étincelles et

autres sources d'inflammation. Stockez loin des materiaux incompatibles.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation: Peut irriter les voies respiratoires. L'inhalation des vapeurs ou des buées de ce produit peut

irriter le système respiratoire. Contient la silice cristalline (le quartz), qui est classifié comme une substance cancérigène possible. Pourtant, le présent de silice cristallin dans ce produit est renfermé dans le liquide et sera seulement libéré si le produit est poncés ou abrasé et même alors ce qui est libéré ne sera pas la silice cristalline pure. Les précautions appropriées, pourtant, devraient être prises si le produit est poncés ou abrasé pour empêcher le personnel

de respirer la poussière.

Contact avec la peau: Entraîne une irritation de la peau. Peut causer une réaction alergique de la peau.

Contact avec les yeux: Provoque des lésions oculaires graves.

Ingestion: Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
talc (Mg3H2(SiO3)4)	Rien	Irritant, Poumon, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité
Fer	Rien	Yeux, Poumon
Résine époxyde	Rien	Allergène, Irritant
Verre aux oxydes, produits chimiques	Rien	Allergène, Respiratoire
Polymercaptan de polyéther	Rien	Aucune donnée
Aminophénol substitué	Rien	Irritant, Allergène
Silice fumée traitée	Rien	Irritant
Quartz (SiO2)	Rien	Système immunitaire, Poumon, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
talc (Mg3H2(SiO3)4)	Non	Groupe 2B	Non
Fer	Non	Non	Non
Résine époxyde	Non	Non	Non
Verre aux oxydes, produits chimiques	Non	Groupe 2B	Non
Polymercaptan de polyéther	Non	Non	Non
Aminophénol substitué	Non	Non	Non
Silice fumée traitée	Non	Non	Non
Quartz (SiO2)	Non	Groupe 1	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant

'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé

Division:RienNuméro d'identification:RienGroupe d'emballage:Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé

Division:RienNuméro d'identification:RienGroupe d'emballage:Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé

Division:RienNuméro d'identification:RienGroupe d'emballage:Rien

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont

exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en

sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précedante version dans les paragraphes: Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

Préparé par: Rebecca Coons, Affaires Réglementaires Spécialiste

Date de sortie: 05/20/2016

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.